

**RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT SUR  
LE PRIX ET LA QUALITÉ  
DU SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS  
EXERCICE 2014**



<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE.....</b>	<b>3</b>
<b>I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....</b>	<b>4</b>
<b>II - DESCRIPTIF DU SERVICE .....</b>	<b>10</b>
2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS .....	10
2.11 – <i>Nombre de conteneurs à déchets ménagers</i> .....	10
2.12 – <i>Matériel pour la collecte sélective</i> .....	11
2.13 – <i>Composteurs mis à disposition</i> .....	12
2.2 – NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE .....	13
2.3 – FRÉQUENCE DES COLLECTES .....	13
2.31 – <i>Collecte sélective</i> .....	13
2.32 – <i>Collecte des encombrants</i> .....	13
2.4 – LES DÉCHÈTERIES .....	13
<b>III - TONNAGES ET COLLECTES.....</b>	<b>18</b>
3.1 – COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS (en tonnes).....	18
3.2 – COLLECTES SÉLECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES (EN TONNES)..	19
3.21 – <i>Tonnages</i> .....	19
3.22 – <i>Ratios de collecte (kg/an/habitant)</i> .....	20
3.23 – <i>Évolution</i> .....	20
3.24 – <i>Les déchèteries</i> .....	22
3.25 – <i>Les collectes diverses</i> .....	25
<b>IV - TRAITEMENT - VALORISATION.....</b>	<b>25</b>
4.1 – TRAITEMENT .....	25
4.2 – VALORISATION MATIÈRE .....	25
4.3 – VALORISATION ENERGÉTIQUE .....	26
<b>V - INDICATEURS FINANCIERS.....</b>	<b>27</b>
5.1 – MODALITÉS D'EXPLOITATION.....	27
5.2 – ÉLÉMENTS FINANCIERS.....	27
5.21 – <i>Les dépenses de fonctionnement</i> .....	27
5.22 – <i>Les recettes de fonctionnement</i> .....	28
5.23 – <i>Les dépenses d'investissement</i> .....	29
<b>VI - PRODUCTION ET VALORISATION.....</b>	<b>30</b>

# ***PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE***

## **PRÉAMBULE**

Le présent rapport est établi en application du décret 2000-404 du 11 mai 2000, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a la compétence déchets depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998. Elle assure la collecte des déchets ménagers, ainsi que la collecte sélective sur l'ensemble des huit communes (ERGUÉ-GABÉRIC, GUENGAT, LOCRONAN, PLOGONNEC, PLOMELIN, PLONÉIS, PLUGUFFAN et QUIMPER).

En termes de traitement, QUIMPER COMMUNAUTÉ adhère au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER) qui traite l'ensemble des ordures ménagères collectées au sein de l'usine d'incinération des ordures ménagères, située à BRIEC (voir rapport du président du SIDÉPAQ en annexe).

L'ensemble des prestations relatives à la gestion des déchets est confié à des sociétés privées, après appel d'offres. Le partenaire principal est la société GRANDJOUAN ONYX.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a conservé en régie la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets et la collecte sélective.

Les ambassadrices du tri et du compostage assurent pour QUIMPER COMMUNAUTÉ, l'information et la sensibilisation de l'ensemble des publics.

Le financement du service est assuré principalement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

## **I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

Au mois de juin 2014, les travaux pour les locaux techniques et le centre de transfert des déchets ménagers ont démarré. Ces locaux seront mis à disposition du prochain prestataire de collecte dont le marché démarrera fin 2015. Au cours du premier trimestre, QUIMPER COMMUNAUTÉ avait obtenu le permis de construire ainsi que l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter. Le projet se situe sur la ZA de KERGONAN sur la parcelle attenante à la déchèterie de QUIMPER EST. Les accès à ces locaux seront assurés par les voies internes de la déchèterie.

Le projet consiste en la création de différents locaux (locaux administratifs, ateliers, centre de transfert) dont les caractéristiques sont les suivantes :

### **- Les locaux :**

Les locaux techniques permettront d'accueillir 30 à 35 personnes nécessaires au bon fonctionnement du service. Leur surface sera de l'ordre de 200 m<sup>2</sup>. Ils comprendront : les vestiaires, les sanitaires, la salle de repos, les bureaux et la salle de réunion.

L'atelier aura une surface de l'ordre de 300 m<sup>2</sup> et comprendra un magasin pour les pièces détachées.

### **- Le centre de transfert :**

Le dimensionnement du centre de transfert s'est effectué selon la réglementation sur le jour de pointe journalier. Celui-ci se situe à environ 160 tonnes pour les ordures ménagères et à environ 14 tonnes en collecte sélective. La durée de fonctionnement du centre se situera aux environs de 8 heures par jour avec l'utilisation de gros porteurs équipés de fonds mouvants automatiques (FMA) d'une capacité de l'ordre de 80 m<sup>3</sup> pour les ordures ménagères et de caissons de 30 m<sup>3</sup> pour la collecte sélective.



Dans le cadre de ce futur centre, il a été intégré une récupération des eaux de pluie pour le lavage des véhicules.

Le coût des travaux est de l'ordre de 3 millions d'euros TTC et la fin du chantier est prévue pour le mois de mai 2015.

En parallèle, au vu des délais de mise en œuvre et, en particulier, d'achat des véhicules de collecte, QUIMPER COMMUNAUTÉ a lancé la consultation pour retenir le prochain prestataire. Les dossiers d'appels d'offres ont été réalisés par un assistant à maîtrise d'ouvrage : le cabinet GIRUS.

Le dossier intégrait des variantes sur les fréquences de collecte des déchets ménagers et des collectes sélectives des emballages. Par ailleurs, le cahier des charges était suffisamment ouvert pour intégrer des éventuelles évolutions en lien avec la tarification incitative.

Les réponses des entreprises ont été analysées au cours de l'automne 2014. Or, les résultats attendus sur certaines tranches conditionnelles et les décisions sur certains dossiers avaient pour conséquence un jugement des offres incohérent par rapport aux prestations qui seraient mises en œuvre. De ce fait, QUIMPER COMMUNAUTÉ a décidé de classer sans suite la consultation pour la collecte des déchets ménagers et les collectes sélectives. Un nouvel appel d'offres a été relancé avec une adaptation du cahier des charges répondant aux attentes de la collectivité.

Les nouvelles réponses à l'appel d'offres seront reçues début février pour un choix présenté au conseil communautaire avant la fin du premier trimestre 2015.

Début 2013, QUIMPER COMMUNAUTÉ avait retenu le groupement de bureaux d'études CITEXIA/ABBDD/LANDOT ET ASSOCIÉS pour analyser d'un point de vue technique, financier et juridique, la mise en place éventuelle d'une tarification incitative sur les déchets.

Cette tarification incitative a été intégrée dans les textes législatifs suite au Grenelle de l'environnement qui indique donc que « la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères devront intégrer, dans un délai de cinq ans, une part variable incitative devant prendre en compte la nature et le poids et/ou le volume et/ou le nombre d'enlèvement des déchets ». La mise en œuvre était prévue par les textes en 2015. Les textes ont assoupli sa mise en œuvre car il n'y a plus de caractère obligatoire.

Le groupement d'études a fait dans un premier temps l'état des lieux des données techniques, financières avec la mise en évidence des points favorables et défavorables à l'instauration d'une tarification incitative sur notre territoire.

Il en ressortait des points forts pour la mise en place d'une tarification incitative sur QUIMPER COMMUNAUTÉ :

- le taux d'habitat pavillonnaire élevé sur les communes autour de QUIMPER ;
- une bonne connaissance des services du parc de conteneurs ;
- une collecte sélective en place avec des ratios intéressants ;
- une bonne communication avec également une politique de prévention des déchets engagée ;
- une bonne couverture du territoire en déchèterie.

Cependant, des points importants de vigilance étaient à prendre en compte :

- le taux élevé de collectifs sur QUIMPER ;
- une collecte des déchets en sacs sur le centre-ville de QUIMPER ;
- la taille de QUIMPER COMMUNAUTÉ ;
- l'importance du financement actuel des professionnels ;
- la différence de facture actuelle entre les modes d'habitat (pavillonnaire ou collectif).

Le groupement a par la suite proposé différents schémas pour que l'ensemble des usagers soient acteurs dans la mise en place de la tarification. Des simulations ont été faites en fonction du mode de tarification (redevance incitative à la levée du bac, ou au poids du bac, ou au volume du bac, taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative à la levée du bac) sur le coût du service et l'incidence sur la facture actuellement supportée par les foyers au travers de la TEOM. Les conclusions sont les suivantes :

- schéma de collecte complexe au vu des différents types d'habitat ;
- un coût du service plus élevé qu'actuellement ;
- un délai de mise en œuvre relativement long avec de gros moyens à mettre en œuvre en termes de communication ;
- grille tarifaire qui entraîne pour la majorité des foyers de 1 à 2 personnes une baisse de leur facture mais une hausse pour les foyers supérieurs à 3 personnes. Cette hausse est encore plus conséquente pour les foyers habitant en immeuble collectif.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, le bureau communautaire a décidé de ne pas mettre en œuvre la tarification incitative sur les déchets.

QUIMPER COMMUNAUTÉ poursuit la réflexion sur l'amélioration de la collecte des déchets ménagers dans le secteur du centre-ville de QUIMPER qui est actuellement réalisée 6 fois par semaine. Les déchets sont présentés pour la majorité en vrac et de temps en temps en conteneur. La solution envisagée est la mise en place de conteneurs enterrés ou semi enterrés pour la collecte des ordures ménagères et des collectes sélectives. Ce mode de collecte permettra de limiter le nombre d'arrêt des véhicules de collecte et surtout de limiter les nuisances dues à des présentations de déchets en dehors des heures prévues par les arrêtés municipaux, tout en espérant que les citoyens ne déposent pas leurs déchets au pied de ces conteneurs.

La difficulté principale de ce dossier est de trouver les lieux d'implantation du fait de l'encombrement des sous-sols avec l'ensemble des réseaux (eau potable, gaz, assainissement, eaux pluviales, éclairage public, Télécom, fibre optique...). Au cours de l'année 2013, QUIMPER COMMUNAUTÉ a mis en place 3 points rue JEAN JAURÈS. Ils seront complétés par 2 autres points à chaque extrémité de cette rue au cours de l'année 2015. Ce dispositif sera étendu ponctuellement au gré des aménagements qui pourraient être réalisés dans le centre-ville. Mais, il ne pourra pas être généralisé sur l'ensemble du centre-ville du fait des contraintes évoquées ci-dessus.



Par ailleurs, QUIMPER COMMUNAUTÉ a décidé de lancer une démarche visant à améliorer la gestion des déchets dans les zones d'habitat collectif dense. De ce fait, le quartier de KERMOYSAN/KERJESTIN a été retenu comme quartier test pour engager des actions visant à améliorer le tri sélectif et également développer la politique de prévention des déchets.

Dans ce but, des réunions ont eu lieu avec les élus du quartier en associant les principaux acteurs : bailleurs, centre social, PIMMS, CLCV...

Ces réunions ont permis d'échanger sur la problématique de la gestion des déchets et d'envisager différentes actions pour l'améliorer.

En premier lieu, il en ressortait une demande de redistribution d'un sac de pré collecte afin de pouvoir trier au niveau de son logement (action réalisée à la fin des années 1990).

La fourniture de ce sac a été l'occasion de redonner des messages sur le tri sélectif mais également sur la prévention. Pour assurer la distribution de ce sac, QUIMPER COMMUNAUTÉ a retenu le PIMMS (POINT INFORMATION MÉDIATION MULTI SERVICES DE QUIMPER CORNOUAILLE), qui a déjà réalisé des opérations d'informations sur ce quartier dans d'autres domaines. Les agents médiateurs du PIMMS formés par QUIMPER COMMUNAUTÉ sont intervenus à l'automne 2014 et ont rencontré 1 351 foyers. Malgré les repasses et les messages laissés dans les boîtes aux lettres, environ 35 % des foyers n'ont pu être contactés.

Les points abordés lors de la rencontre ont été :

- la sensibilisation sur le tri sélectif ;
- la remise du sac de pré collecte avec un mémo sur la gestion des déchets sur leur quartier.

Après cette opération de distribution, d'autres actions seront engagées avec, en particulier, le souhait du développement du compostage collectif. Des acteurs du quartier sont demandeurs. L'autre point qui sera examiné est l'éventuelle modification du système de collecte, avec la mise en place de conteneurs semi-enterrés ou enterrés. En parallèle seront poursuivies des actions de sensibilisation tant en matière de tri sélectif que de prévention des déchets.

La déchèterie de QUIMPER NORD, après une recrudescence d'intrusions constatée ces derniers mois malgré les caméras, a fait l'objet d'un audit de sûreté effectué par la DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU FINISTÈRE. Celle-ci a jugé le site déjà bien sécurisé. Elle a suggéré la mise en place d'une clôture renforcée avec la pose de rouleaux de fils de fer de type « Concertina ». Ce dispositif a été mis en place au mois de novembre.

Après les investissements réalisés pour la création des dernières déchèteries ces dernières années, QUIMPER COMMUNAUTÉ a étudié les possibilités d'extension des deux plus anciennes déchèteries situées à PLUGUFFAN et GUENGAT. Les projets permettent de porter le nombre de quais de 7 à 11 pour le site de PLUGUFFAN. Par contre, un seul quai supplémentaire ne peut être aménagé sur la déchèterie de GUENGAT. Le coût total des travaux est estimé à 327 K€. Des dossiers réglementaires au titre de la législation sur les installations classées sont en cours d'élaboration. Ces travaux nécessiteront la fermeture des deux sites. De ce fait, afin d'avoir le moins de gêne possible pour les usagers, ils seront entrepris pendant les périodes les plus creuses, c'est-à-dire entre les mois de novembre 2015 et février 2016.

Des discussions ont été engagées avec l'éco-organisme ECO-MOBILIER qui est chargé de la récupération du mobilier sur les différentes déchèteries. Une convention a été signée début 2014 pour la mise en place du dispositif sur QUIMPER COMMUNAUTÉ afin d'améliorer son dispositif de valorisation. Une benne spécifique a été mise en place sur la déchèterie de QUIMPER EST.

Les trois ambassadeurs du tri ont poursuivi leurs actions avec toujours la sensibilisation en milieu scolaire. Pour l'année scolaire 2014/2015, les demandes d'interventions sont légèrement en baisse par rapport à l'année précédente (voir tableau ci-après) dans les classes de fin de primaire. Les actions développées sont :

- parcours des déchets (carnet « Le petit trieur ») ;
- visite de la déchèterie de QUIMPER EST (carnet « A la découverte d'une déchèterie ») ;
- consommation et production de déchets (carnet « Les consom'acteurs »).

	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Nombre de classe	60	58	51	66	56	<b>53</b>
Soit .....	1 368 élèves	1 387 élèves	1 245 élèves	1 579 élèves	1 354 élèves	<b>1 311 élèves</b>

Les autres actions menées ont été :

- édition des numéros 26, 27 et 28 de la « Lettre du tri » :

La sensibilisation dans la « Lettre du tri » porte principalement sur les installations mises à disposition des citoyens pour gérer leurs déchets. Les bilans des tonnages collectés des actions menées et les dernières actualités sont également présentés.

De plus, des informations sur les actions de prévention des déchets sont abordées au sein de la lettre, notamment une collecte des objets en bon état et le broyage à domicile ;

- présence sur des salons et marchés ;
- suivi sur la qualité du tri dans les sacs jaunes, avant le passage de la benne ;

- suivi de la qualité des bacs jaunes dans les collectifs : constat d'une augmentation de la présence de verre dans les bacs ;
- mise à jour des autocollants sur les bacs jaunes.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi et renforcé ses actions en terme de prévention des déchets, afin d'atteindre les objectifs définis par le MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. Il est rappelé que ces objectifs sont fixés à 200 kg de déchets ménagers résiduels par an et par habitant à l'horizon 2015.

Fin 2010, QUIMPER COMMUNAUTÉ a signé un programme local de prévention d'une durée de 5 ans, avec l'ADEME qui définit des engagements sur plusieurs axes :

- 1) sensibiliser les publics à la prévention des déchets ;
- 2) développer des actions éco-exemplaires au niveau de la collectivité ;
- 3) mettre en œuvre les actions emblématiques nationales (compostage domestique, stop pub, sacs de caisse) ;
- 4) mener des actions d'évitement de la production des déchets (achats éco-responsables, réparation, réemploi...) ;
- 5) mener des actions de prévention quantitative de déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative.



*n'achetez plus  
vos déchets !*

JE RÉDUIS LES DÉCHETS À LA SOURCE

En contrepartie, QUIMPER COMMUNAUTÉ reçoit une aide financière forfaitaire de 105 000 € par an si les objectifs de 7 % de réduction des déchets ménagers sont atteints en fin de contrat.

Durant cette année, plusieurs actions de sensibilisation à la prévention des déchets ont été poursuivies :

- compostage :
  - ateliers de compostage et paillage : 40 personnes sensibilisées ;
  - compostage collectif : le nombre stagne ; un état des lieux a été fait en vue d'une densification ;
  - compostage individuel : distribution de 180 composteurs ;
- prévention : certains ateliers sont pérennes comme « Chariot anti gaspi », « Réparation de vélos », « Sensibilisation au gaspillage alimentaire ». 2 748 personnes ont participé à ces ateliers. Les ateliers de confection de produits cosmétiques et d'entretien ont une très forte demande et ont touché près de 300 personnes ;
- les broyages de déchets végétaux à domicile ont une demande stable (51 interventions pour 178 m<sup>3</sup> broyés) ;
- la collecte d'objets en bon état est toujours en place à la déchèterie de QUIMPER NORD et tend à se développer ;
- le nombre de gobelets réutilisables emprunté a doublé cette année pour arriver à 22 350 gobelets ;

- la collecte des textiles est de 282 tonnes ;
- en 2014, 1 633 foyers de plus ont adopté le « Stop Pub » ;
- enfin, la Semaine européenne de réduction des déchets 2014 a eu pour thèmes le gaspillage alimentaire et l'éco-consommation. 24 actions ont été proposées dont 17 coordonnées par QUIMPER COMMUNAUTÉ qui ont permis de sensibiliser plus de 1 500 personnes.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi la dotation annuelle de sacs jaunes par l'intermédiaire de quatre contrats à durée déterminée au cours des mois de juin et juillet 2014.

Les agents ont poursuivi le contrôle sur le terrain des prestations assurées par différentes entreprises en contrat avec QUIMPER COMMUNAUTÉ.

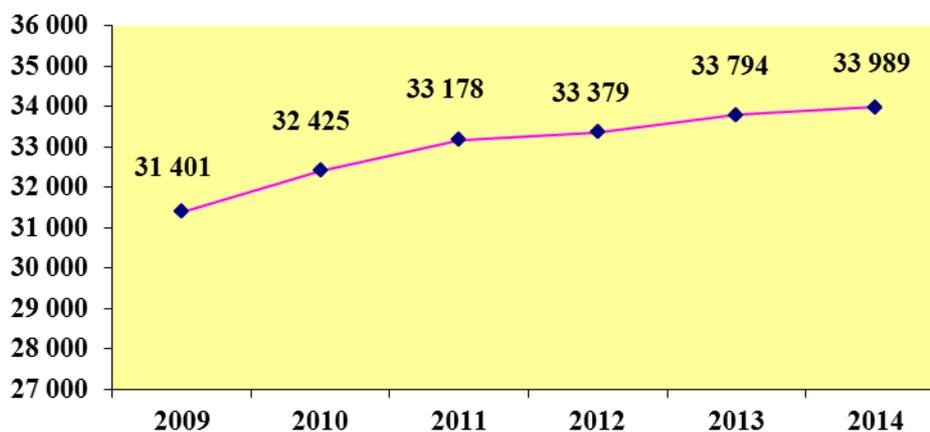
## II - DESCRIPTIF DU SERVICE

### 2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS

#### 2.1.1 – NOMBRE DE CONTENEURS À DÉCHETS MÉNAGERS

QUIMPER COMMUNAUTÉ gère un parc de près de 34 000 conteneurs, répartis comme suit, selon les communes :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>ERGUE-GABERIC</b>	3 123	3 217	3 250	3 292	3 341	3 384
<b>GUENGAT</b>	617	642	664	672	686	691
<b>LOCRONAN</b>	/	/	323	329	351	355
<b>PLOGONNEC</b>	897	919	955	971	1 003	1 035
<b>PLOMELIN</b>	1 370	1 503	1 530	1 535	1 609	1 624
<b>PLONEIS</b>	826	824	843	803	851	862
<b>PLUGUFFAN</b>	1 315	1 366	1 422	1 464	1 506	1 527
<b>QUIMPER</b>	23 253	23 954	24 191	24 313	24 447	24 511
<b>TOTAL</b>	<b>31 401</b>	<b>32 425</b>	<b>33 178</b>	<b>33 379</b>	<b>33 794</b>	<b>33 989</b>



Sur le graphe ci-dessus, on constate une augmentation du nombre de conteneurs mis à disposition, du fait de l'urbanisation constante de QUIMPER COMMUNAUTÉ.

**L'augmentation du parc est de 0,57 % entre 2013 et 2014.**

La gestion du parc de conteneurs pour ordures ménagères et collectes sélectives a été assurée par le personnel de QUIMPER COMMUNAUTÉ. Sur l'année 2014, l'activité a été la suivante :

	Conteneurs 2 roues	Conteneurs 4 roues	Conteneurs collecte sélective
Nouvelle dotation	218	9	24
Changement de volumes ou retraits de bacs	210	11	48
Remplacement de bacs détruits	60	9	3
Remplacement de bacs volés ou disparus	188	7	10
Remplacement de bacs brûlés	11	2	1
Mise en place de bacs pour fêtes et manifestations	420		14
Réparations	182		

Par ailleurs, la mise à disposition de conteneurs pour les fêtes et manifestations continue d'occuper une part importante de l'activité avec une évolution vers la collecte sélective lors des manifestations.

#### 2.12 – MATÉRIEL POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE

a) – État du parc au 31/12/2014

Commune	Conteneur jaune
ERGUÉ-GABÉRIC	138
GUENGAT	32
LOCRONAN	43
PLOGONNEC	74
PLOMELIN	105
PLONÉIS	54
PLUGUFFAN	71
QUIMPER	1 252
QUIMPER COMMUNAUTÉ	1 769
<i>Progression par rapport à 2013</i>	<i>+ 1,08 %</i>

## b) – Foyers en sacs jaunes

Au 31/12/2014, le nombre de foyers desservis en porte à porte en sacs jaunes était le suivant :

➤ ERGUÉ-GABÉRIC .....	2 858 foyers
➤ GUENGAT .....	577 foyers
➤ LOCRONAN.....	222 foyers
➤ PLOGONNEC .....	814 foyers
➤ PLOMELIN .....	1 320 foyers
➤ PLONÉIS .....	713 foyers
➤ PLUGUFFAN.....	1 240 foyers
➤ QUIMPER .....	16 716 foyers
➤ <b>Soit un total de .....</b>	<b>24 460 foyers</b>

Aujourd'hui, plus des deux tiers des habitants de QUIMPER COMMUNAUTÉ sont desservis en collecte sélective au porte à porte.

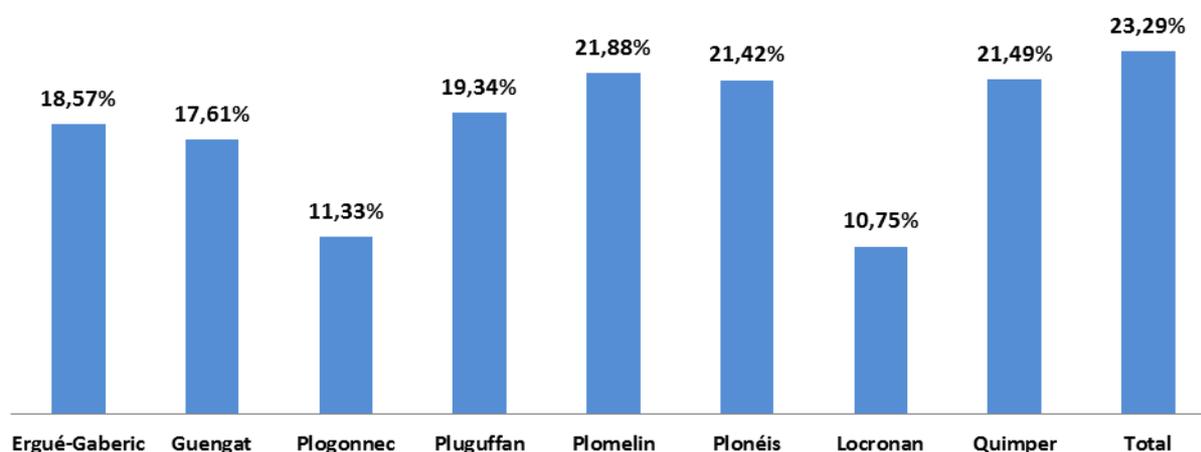
### 2.13 – COMPOSTEURS MIS À DISPOSITION

Aujourd'hui, près de 6 150 foyers disposent d'un composteur fourni par la collectivité.

➤ Milieu des années 1990 .....	760 composteurs
➤ 2007.....	1 994 composteurs
➤ 2008.....	1 089 composteurs
➤ 2009.....	797 composteurs
➤ 2010.....	498 composteurs
➤ 2011.....	454 composteurs
➤ 2012.....	234 composteurs
➤ 2013.....	147 composteurs
➤ 2014.....	180 composteurs

La demande est en augmentation par rapport à la baisse enregistrée les années précédentes. Les campagnes de sensibilisation seront poursuivies pour les foyers ne disposant pas encore de composteurs.

Taux d'équipement de composteurs 2014



## **2.2 – NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE**

Type de conteneur	Ergué-Gabéric	Guengat	Locronan	Plogonnec	Plomelin	Plonéis	Pluguffan	Quimper	TOTAL
Colonne à verre	12	5	5	3	11	5	6	128	<b>175</b>
Conteneur à papiers	4	4	3	3	4	1	3	42	<b>64</b>
Conteneur à plastiques	4	4	3	3	4	1	3	44	<b>66</b>

En 2014, le nombre de point de collecte du verre a été renforcé de 28 colonnes en raison de la quantité importante de verre toujours présente dans les bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif.

## **2.3 – FRÉQUENCE DES COLLECTES**

La fréquence de collecte est variable sur le territoire de QUIMPER COMMUNAUTÉ en fonction des différentes communes et des quartiers :

- ERGUÉ-GABÉRIC, PLOMELIN et PLUGUFFAN..... C<sub>2</sub> et C<sub>1</sub> sur les écarts
- GUENGAT, PLOGONNEC et PLONÉIS .....C<sub>1</sub>
- LOCRONAN.....C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub> dans le centre bourg pendant l'été
- QUIMPER ..... C<sub>6</sub> en hyper centre et C<sub>2</sub>

### **2.31 – COLLECTE SÉLECTIVE**

La collecte sélective s'effectue simultanément avec la collecte des déchets ménagers, à l'aide de bennes bi-compartmentées. Sa fréquence est d'une fois par semaine.

La fréquence de collecte des points d'apports volontaires est liée au taux de remplissage des conteneurs, sachant qu'à titre indicatif, elle est d'une fois par semaine pour le verre et le papier et de deux fois par semaine pour le plastique.

### **2.32 – COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

Une collecte des encombrants sur appel téléphonique a lieu sur l'ensemble des communes de QUIMPER COMMUNAUTÉ, avec une fréquence d'une fois tous les trois à quatre mois.

## **2.4 – LES DÉCHÈTERIES**

QUIMPER COMMUNAUTÉ dispose de cinq déchèteries.

Les déchèteries sont ouvertes les jours fériés, excepté les 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> janvier et 25 décembre, de 9 heures à 12 heures.

Sur les déchèteries, sont accueillis tous les produits : gravats, encombrants, déchets végétaux, ferrailles, appareils ménagers, papiers, cartons, bois, huile, déchets ménagers spéciaux, flacons plastiques, verre, D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques).

Depuis 2013, dans les déchèteries de QUIMPER EST et de QUILLIHUEC, un caisson réservé à la collecte du plâtre est mis en place.

En 2014, un caisson pour le bois a été mis en place, avec le cadre du dispositif avec l'éco-organisme Eco-Mobilier, à la déchèterie de QUIMPER EST.

Les artisans et commerçants peuvent accéder aux déchèteries de QUIMPER EST, de KERDREIN et de KERBENHIR et QUILLIHUEC, avec des véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes. L'accès leur est interdit à la déchèterie de QUIMPER NORD. Les dépôts de déchets non valorisables leur sont facturés.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a également mis en œuvre une collecte des déchets d'amiante lié, tous les premiers samedis de chaque mois, sur le centre de stockage de déchets inertes de KERHOALER à PLUGUFFAN. Cette collecte est réservée exclusivement aux habitants de QUIMPER COMMUNAUTÉ.

**HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES DE QUIMPER COMMUNAUTÉ**

		Matin	Après-midi
<b>Déchèterie de QUIMPER EST</b> 14 rue du Tro Breiz ZI de Kergonan	<b>Horaires d'été</b>		
	<b>Du lundi au samedi</b>	<b>9 H / 12 H</b>	<b>14 H / 19 H</b>
	<b>Horaires d'hiver</b>		
	<b>Du lundi au samedi</b>	<b>9 H / 12 H</b>	<b>14 H / 18 H</b>
<b>Déchèterie de QUIMPER NORD</b> 62 route de Plogonnec  <b>Déchèterie de QUILLIHUEC</b> (Ergué Gabéric)	<b>Horaires d'été</b>		
	<b>Du lundi au samedi</b>	<b>9 H 00 / 12 H</b>	<b>14 H / 18 H 30</b>
	<b>Mardi et jeudi matin</b>	<b>FERMEE</b>	
	<b>Horaires d'hiver</b>		
	<b>Du lundi au samedi</b>	<b>9 H 00 / 12 H</b>	<b>14 H / 18 H</b>
	<b>Mardi et jeudi matin</b>	<b>FERMEE</b>	
<b>Déchèterie de KERDREIN</b> (Guengat)	<b>Horaires d'été</b>		
	<b>Du lundi au vendredi</b>		<b>14 H / 18 H</b>
	<b>Le samedi</b>	<b>9 H 00 / 12 H</b>	<b>14 H / 18 H</b>
	<b>Horaires d'hiver</b>		
	<b>Du lundi au vendredi</b>		<b>14 H / 18 H</b>
	<b>Le samedi</b>	<b>9 H 00 / 12 H</b>	<b>14 H / 18 H</b>
<b>Déchèterie de KERBENHIR</b> (Pluguffan)	<b>Horaires d'été</b>		
	<b>Du lundi au samedi</b>	<b>9 H 00 / 12 H</b>	<b>14 H / 18 H 30</b>
	<b>Le dimanche</b>	<b>9 H 00 / 12 H</b>	
	<b>Mardi et jeudi matin</b>	<b>FERMEE</b>	
	<b>Horaires d'hiver</b>		
	<b>Du lundi au samedi</b>	<b>9 H 00 / 12 H</b>	<b>14 H / 18 H</b>
	<b>Mardi et jeudi matin</b>	<b>FERMEE</b>	
<b>Centre de stockage de déchets inertes de KERHOALER</b> (Pluguffan)  (collecte amiante)	<b>Tous les 1<sup>ers</sup> samedis de chaque mois</b>  <b>9 H 00 – 12 H 30</b>		

#### **D) – CENTRE DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES**

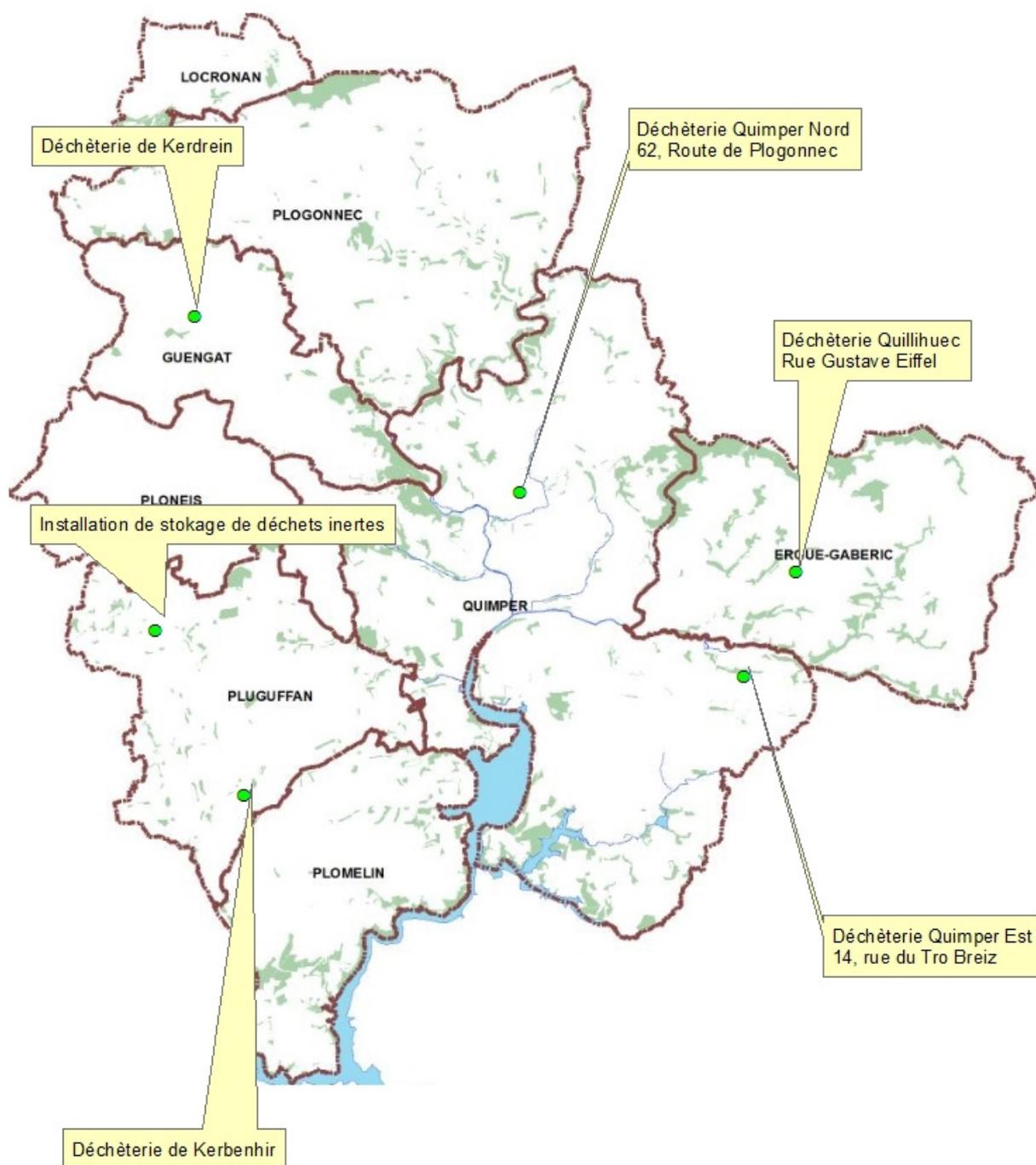
- du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Ce centre est réservé en priorité, à tous les apports de QUIMPER COMMUNAUTÉ. Les apports de chantiers privés sont autorisés, en privilégiant les apports de QUIMPER COMMUNAUTÉ et des communes qui la composent.

En 2014, le centre a reçu 11 995 tonnes. La part des chantiers privés venant sur le site est de 17,16 %, soit en diminution par rapport à 2013 où ils représentaient 34,92 %.

Sur la carte ci-dessous, est reporté l'ensemble des déchèteries de QUIMPER COMMUNAUTÉ, ainsi que le centre de stockage de déchets inertes.

## DECHETERIES QUIMPER COMMUNAUTE



### III - TONNAGES ET COLLECTES

#### 3.1 – COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS (en tonnes)

	2013	2014	% d'évolution	Ratio <sup>1</sup>
<b>ERGUE-GABERIC</b>	1 661,97	1 682,22	+ 1,22 %	199,53
<b>GUENGAT</b>	314,68	319,68	+ 1,59 %	185,00
<b>LOCRONAN</b>	229,42	238,35	+ 3,89 %	286,48
<b>PLOGONNEC</b>	603,76	635,06	+ 5,18 %	202,38
<b>PLOMELIN</b>	1 007,71	1 016,95	+ 0,92 %	233,62
<b>PLONEIS</b>	387,72	416,74	+ 7,48 %	195,01
<b>PLUGUFFAN</b>	745,10	773,20	+ 3,77 %	201,72
<b>QUIMPER</b>	16 265,01	16 128,34	- 0,84 %	241,06
<b>TOTAL</b>	<b>21 215,37</b>	<b>21 210,54</b>	<b>- 0,02 %</b>	<b>232,17</b>

Le tonnage de déchets ménagers collectés est globalement en très légère baisse. Celle-ci est beaucoup plus faible que les années précédentes où, en moyenne, nous étions sur une baisse de l'ordre de 1,5 %/an. Il faut rappeler qu'en 2010, QUIMPER COMMUNAUTÉ collectait environ 1 000 tonnes supplémentaires par rapport à 2014, soit la production de la commune de PLOMELIN.

Cette baisse est liée à plusieurs facteurs :

- la politique de prévention des déchets engagée par QUIMPER COMMUNAUTÉ ;
- la poursuite du développement de la collecte sélective avec une sensibilisation constante avec les « LETTRE DU TRI » et une stabilisation des tonnages collectés en 2014 en moyenne ;
- et certainement la crise économique avec une baisse de la consommation.

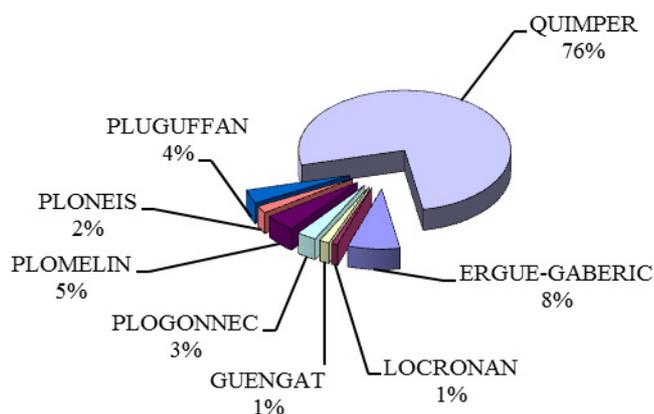
Cependant, nous constatons sur la grande majorité des communes, des hausses qui sont relativement fortes pour certaines d'entre elles (PLONÉIS, PLOGONNEC) qui sont vraisemblablement liées à l'urbanisation. Ces chiffres seront à confirmer les années prochaines.

Les ratios de collecte sont toujours plus élevés sur la commune de QUIMPER, compte tenu du nombre important d'activités professionnelles (commerces, entreprises, administrations, etc.) collectées par le service public. Le taux le plus élevé est celui de LOCRONAN, en lien avec l'activité touristique et plus particulièrement pendant l'été.

---

<sup>1</sup> Déchets collectés par an en kg/habitant en 2012 (population : recensement 2005 ou recensement intermédiaire)

## Collecte des déchets ménagers



Sur le graphe ci-contre, on constate que 76 % des déchets sont collectés sur la commune de QUIMPER.

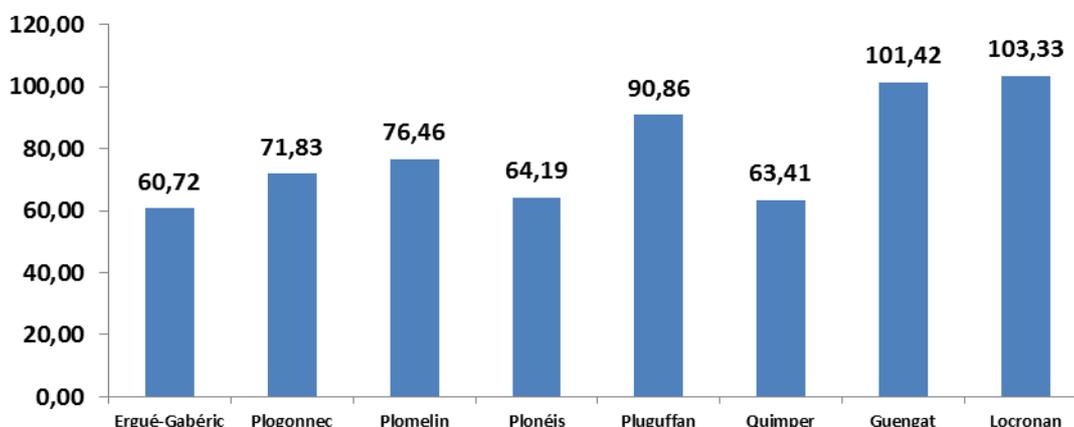
### 3.2 – COLLECTES SÉLECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES (EN TONNES)

#### 3.21 – TONNAGES

	Verre	Papier/Carton		Plastique		Métaux		TOTAL
		Porte à porte	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire	
<b>ERGUE-GABERIC</b>	212,07	212,056	56,036	20,133	4,686	6,123	0,804	<b>511,90</b>
<b>GUENGAT</b>	91,01	46,745	27,641	4,438	3,479	1,350	0,597	<b>175,26</b>
<b>LOCRONAN</b>	47,83	20,420	13,135	1,939	1,755	0,590	0,301	<b>85,97</b>
<b>PLOGONNEC</b>	95,71	86,530	28,986	8,215	2,940	2,499	0,504	<b>225,38</b>
<b>PLOMELIN</b>	145,79	140,040	27,092	13,296	2,182	4,044	0,374	<b>332,82</b>
<b>PLONEIS</b>	55,17	64,084	9,202	6,084	0,673	1,851	0,115	<b>137,18</b>
<b>PLUGUFFAN</b>	209,55	88,947	33,309	8,445	4,635	2,568	0,795	<b>348,25</b>
<b>QUIMPER</b>	1 934,42	1 529,012	545,603	145,170	37,442	44,152	6,422	<b>4 242,22</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 791,55</b>	<b>2 187,83</b>	<b>741,00</b>	<b>207,72</b>	<b>57,79</b>	<b>63,18</b>	<b>9,91</b>	<b>6 058,98</b>

### 3.22 – RATIOS DE COLLECTE (KG/AN/HABITANT)

Le graphe ci-après, reprend l'ensemble des tonnages de verre, papier, carton et plastique, collectés sur chaque commune. Des différences notables sont constatées entre les communes qui sont liées en partie par la proportion d'habitat collectif ne disposant pas de collecte sélective au porte à porte, par la position de certains points d'apports volontaires attractifs (proches de commerces du type supermarchés) ou des lieux de travail des habitants.



Sur le tableau suivant, sont repris en détail les ratios par matériaux et par communes.

	Verre	Papier/ Carton	Plastique	Métaux
<b>ERGUE-GABERIC</b>	25,15	31,798	2,94	0,82
<b>GUENGAT</b>	52,66	43,047	4,58	1,13
<b>LOCRONAN</b>	57,49	40,331	4,44	1,07
<b>PLOGONNEC</b>	30,50	36,812	3,55	0,96
<b>PLOMELIN</b>	33,49	38,395	3,56	1,01
<b>PLONEIS</b>	25,82	34,294	3,16	0,92
<b>PLUGUFFAN</b>	54,67	31,896	3,41	0,88
<b>QUIMPER</b>	28,91	31,008	2,73	0,76
<b>MOYENNE QUIMPER COMMUNAUTE</b>	<b>30,56</b>	<b>32,059</b>	<b>2,91</b>	<b>0,80</b>

### 3.23 – ÉVOLUTION

Le tonnage des emballages sélectifs a baissé très légèrement par rapport à 2013. La baisse est surtout significative au cours du 2<sup>ème</sup> semestre car nous avons enregistré une hausse au cours du 1<sup>er</sup> semestre, avec près de 2,5 %.

La baisse est surtout liée au tonnage de plastiques qui chute de manière significative, dans une moindre mesure sur les papiers/cartons avec moins de 1 %. Par contre, le tonnage de métaux continue de croître après une hausse de + de 20 % l'année précédente, on enregistre une augmentation de 17 % sur l'année 2014. Il est bon de souligner que c'est seulement depuis 2011 que les métaux sont mis dans les sacs jaunes. Au travers de ce chiffre, on peut penser que les habitants de QUIMPER COMMUNAUTÉ sont toujours engagés dans la démarche de tri des déchets.

Ceci se confirme également au travers de la hausse du tonnage collecté en verre, avec presque 50 tonnes de plus. QUIMPER COMMUNAUTÉ a depuis quelques mois densifié son réseau de colonnes pour collecter ce matériau avec 28 colonnes supplémentaires.

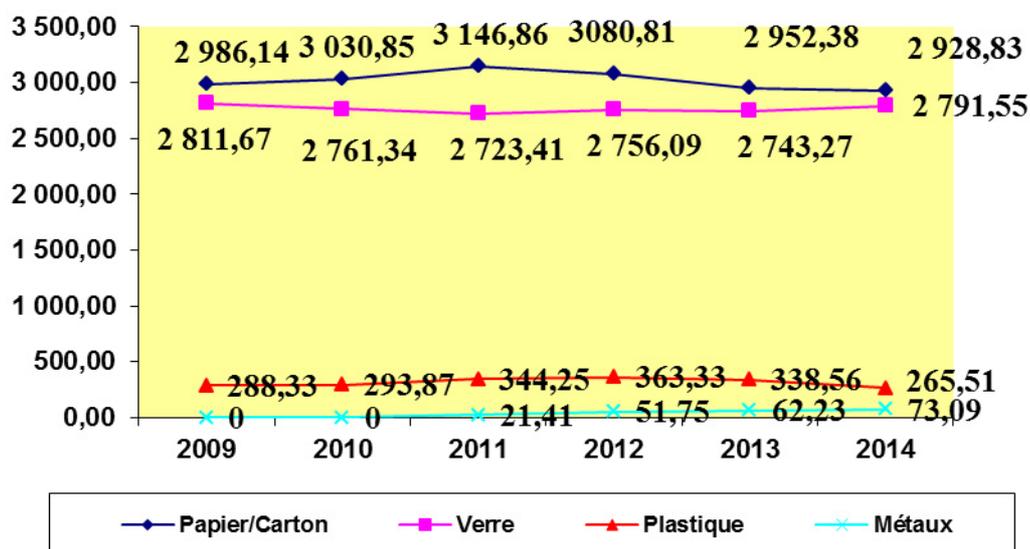
Dans le cadre du contrat de collecte, notre prestataire réalise des caractérisations du contenu des sacs jaunes et des bacs jaunes après la collecte. Le bilan 2014 met en évidence un tri moins bon dans les secteurs où la proportion de bacs jaunes est plus importante et dans certaines communes comme LOCRONAN, PLOGONNEC, ERGUÉ GABÉRIC.

Les résultats montrent un taux de refus moyen de l'ordre de 17,29 % et que le contenu du sac jaune est composé de :

- 65,10 % de papiers
- 19,30 % de cartonnettes
- 3,00 % de briques alimentaires
- 8,45 % de plastique
- 2,60 % de métaux

A ces résultats, on constate que malgré les bons taux de refus sur QUIMPER COMMUNAUTE, le travail de communication sur les consignes de tri est un travail de longue haleine qui nécessite d'être poursuivi, voire intensifié. Pour relativiser notre taux de refus, il faut rappeler que d'après les sources d'ECO EMBALLAGES, le taux de refus en FRANCE est en moyenne à 23 %.

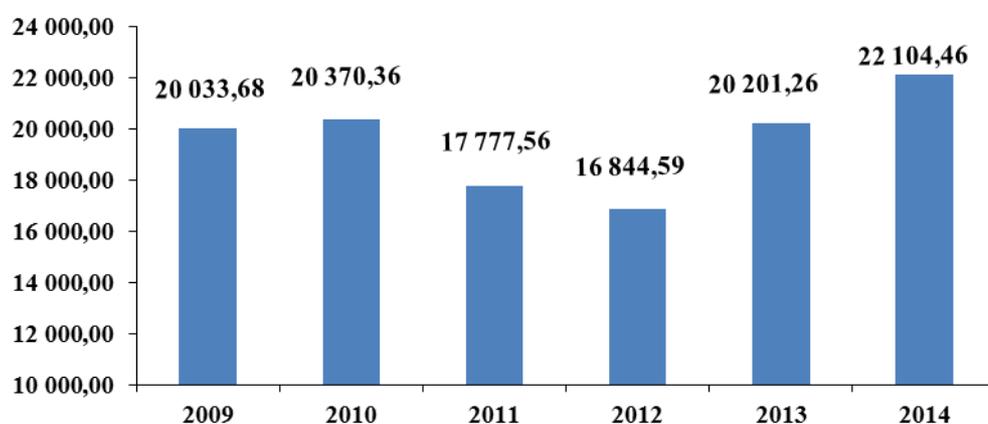
### Évolution Verre Papier/Carton Plastique et Métaux 2009-2014



### 3.24 – LES DÉCHÈTERIES

Apports 2014	Papier/ Carton	Ferraille/ Appareil ménager	Verre	Plâtre	Encombrant	Incinérable	Taille	Gravats	Bois	TOTAL
Quimper Est	257,98	285,78	199,44	126,44	837,46	625,84	1 733,75	1 230,65	925,06	<b>6 222,40</b>
Quimper Nord	144,72	227,74			624,64	492,42	2 207,33	1 158,57	671,18	<b>5 526,60</b>
Ergué Gabéric	62,50	106,12		51,50	227,40	194,58	1 613,02	662,16	297,30	<b>3 214,58</b>
Guengat	31,60	62,00			546,28		769,85	407,20		<b>1 816,93</b>
Pluguffan	141,44	232,40			678,54	411,42	2 298,90	922,39	638,86	<b>5 323,95</b>
<b>TOTAL</b>	<b>638,24</b>	<b>914,04</b>	<b>199,44</b>	<b>177,94</b>	<b>2 914,32</b>	<b>1 724,26</b>	<b>8 622,85</b>	<b>4 380,97</b>	<b>2 532,40</b>	<b>22 104,46</b>

Evolution des déchèteries de Quimper Communauté 2009-2014



En 2013, nous avons enregistré une hausse significative en lien avec l'ouverture de la déchèterie de QUILLIHUEC à ERGUÉ GABÉRIC mais qui ne s'expliquait pas totalement car, à périmètre identique, nous avons constaté une hausse des déchets végétaux et gravats.

Sur l'année 2014, le tonnage apporté est en très nette augmentation également. La hausse est essentiellement liée aux apports en gravats (+ 600 tonnes) et les apports en déchets végétaux (+ 950 tonnes) et dans une moindre mesure sur le bois (+ 150 tonnes). La hausse est constatée sur l'ensemble des déchèteries mais, plus particulièrement, sur QUILLIHUEC avec + 20 %, sur KERDREIN (GUENGAT) avec + 13 % et QUIMPER NORD avec + 12 %. Les deux autres sites n'augmentent que de l'ordre de 5 %.

Malgré ces hausses, on constate que le tonnage global des déchets encombrants et incinérables est quasiment au même niveau qu'en 2013, ce qui montre que la valorisation des déchets en déchèterie continue de progresser.

QUIMPER COMMUNAUTE avait mis des caissons sur les déchèteries de QUIMPER EST et de QUILLIHUEC pour la collecte du plâtre début 2013. Le tonnage collecté a été de 178 tonnes contre 112 tonnes en 2013.

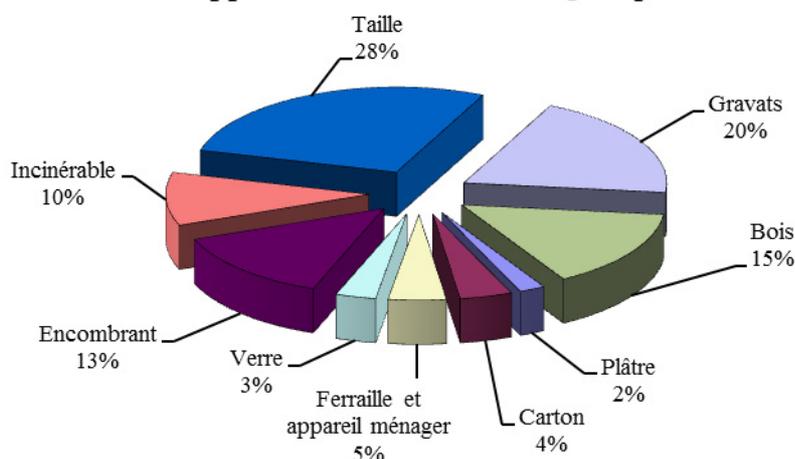
Le suivi assuré par la société VEOLIA PROPRETÉ dans le cadre de son contrat d'exploitation montre que les hausses de tonnage sont liées à une augmentation de fréquentation des déchèteries de QUIMPER COMMUNAUTÉ. En 2014, les déchèteries de QUIMPER NORD, de QUIMPER EST et de PLUGUFFAN ont reçu chacune plus de 100 000 visiteurs chacune. La déchèterie de GUENGAT, la moins fréquentée de par sa situation géographique, reçoit tout de même plus de 30 000 visiteurs par an.

Les chiffres indiquent, qu'hormis le samedi qui est le jour de pointe, la plus forte activité a lieu le lundi, avec les journées les plus faibles en terme d'affluence les mardis et jeudis. La fréquentation est plus forte les après-midis, en particulier sur la plage horaire 14 h/16 h. Par contre sur la tranche 9 à 10 h, le nombre d'utilisateurs est extrêmement faible.

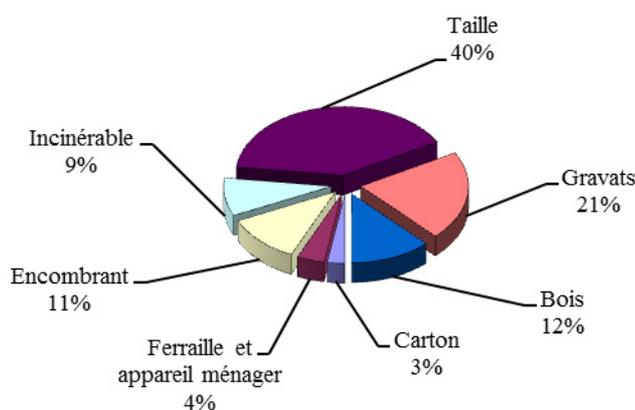
En 2013, l'utilisation du packmat qui permet de compacter les déchets dans les caissons, afin de limiter les enlèvements et de ce fait les kilomètres, avait rencontré beaucoup de difficultés dans la planification de son intervention. La société VEOLIA PROPRETÉ a fait des efforts pour optimiser son utilisation, ce qui a permis malgré une hausse de 9,4 % des tonnages reçus de limiter l'augmentation des rotations de caissons à 6 %.

**Le taux de valorisation matière (hors gravats) sur les déchèteries atteint 72,80 %.**

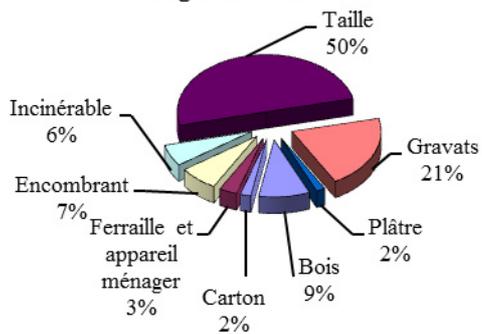
### Apports à la déchèterie de Quimper Est



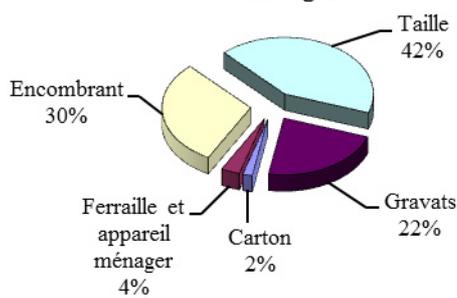
### Apports à la déchèterie de Quimper Nord



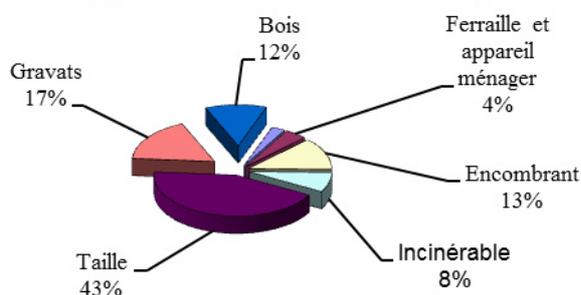
**Apports à la déchèterie de Quillihuec  
Ergué Gabéric**



**Apports à la déchèterie de Kerdreïn  
Guengat**



**Apports à la déchèterie de Pluguffan**



Le tonnage des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) a continué d'augmenter en 2014 (602 tonnes) contre 585 tonnes en 2013, soit une hausse de près de 3 %.

Par ailleurs, sur les cinq déchèteries, sont collectés les déchets ménagers spéciaux (peintures, acides, solvants, produits phytosanitaires, etc.). Le tonnage a été de 193 tonnes en 2014.

### 3.25 – LES COLLECTES DIVERSES

Le tonnage de carton collecté en centre-ville de QUIMPER est de 164,34 tonnes et 2,32 tonnes sur le bourg de LOCRONAN.

Sur le territoire de QUIMPER COMMUNAUTE, il est disposé un nombre relativement conséquent de conteneurs pour la collecte des vêtements usagers (50 au 31 décembre 2014). Le tonnage collecté par l'association ABI 29 a été de 221,5 tonnes.

## **IV - TRAITEMENT - VALORISATION**

### **4.1 – TRAITEMENT**

Pour le traitement de ses déchets ménagers, QUIMPER COMMUNAUTE adhère au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER). L'ensemble des tonnages d'ordures ménagères collectés et les déchets incinérables issus des déchèteries sont traités au niveau de cette unité de valorisation et d'élimination des déchets, basée à BRIEC DE L'ODET.

QUIMPER COMMUNAUTE a un contrat pour le traitement des encombrants collectés dans les déchèteries, avec la société VEOLIA PROPRETÉ qui envoie ses déchets dans un centre d'enfouissement technique à LAVAL dans la MAYENNE.

### **4.2 – VALORISATION MATIÈRE**

QUIMPER COMMUNAUTE a développé depuis plusieurs années, la valorisation des déchets. Pour cela, des contrats ont été passés avec différentes entreprises :

- Verre ..... SAINT GOBAIN EMBALLAGES à COGNAC (16)
- Emballages plastiques..... VALORPLAST
- Papiers ..... CHAPELLE DARBLAY à GRAND COURONNE (76)
- Cartons..... EUROPACK à GRAND COURONNE (76)
- Ferrailles ..... QUIMPER RÉCUPÉRATION à QUIMPER (29)
- Déchets végétaux ..... ECOSYS à NANTES (44)

Ceci a permis, sur l'année 2014, de valoriser plus de 20 394 tonnes de déchets sur les 50 476 tonnes produites sur QUIMPER COMMUNAUTE, **soit un taux de valorisation matière de 40,4 %, en augmentation par rapport à 2013 où le taux était de 39,52 %.**

### **4.3 – VALORISATION ÉNERGÉTIQUE**

Les déchets ménagers ainsi que les incinérables de déchèterie sont traités à l'unité du SIDÉPAQ de BRIEC DE L'ODET. Cette unité est équipée d'un groupe turboalternateur qui permet de transformer la chaleur en électricité, ensuite revendue. Fin 2010, une valorisation supplémentaire a été réalisée par la création de serres de production de tomates à proximité de l'usine. Un réseau a été posé entre l'usine et les serres pour couvrir leurs besoins tout au long de l'année.

En 2014, le tonnage de déchets apporté par QUIMPER COMMUNAUTÉ a été de 23 147 tonnes. Ces apports ont permis de produire 9 852 MWh, soit l'équivalent d'une consommation électrique de l'ordre de 2 000 foyers.

De ce fait, aujourd'hui, le **taux de valorisation global** des déchets sur QUIMPER COMMUNAUTÉ est de 86,3 %.

## V - INDICATEURS FINANCIERS

### 5.1 – MODALITÉS D'EXPLOITATION

QUIMPER COMMUNAUTÉ a délégué le traitement des déchets au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER), qui traite par incinération dans une usine située à BRIEC de l'ODET (29).

L'ensemble des autres activités : collectes sélectives, gestion des déchèteries, tri sélectif, traitement, est confié à des entreprises privées sous la forme de contrats de prestations de services. Le principal partenaire de QUIMPER COMMUNAUTÉ est la société GRANDJOUAN ONYX.

QUIMPER COMMUNAUTÉ gère avec son propre personnel, la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers et du parc de conteneurs pour la collecte sélective.

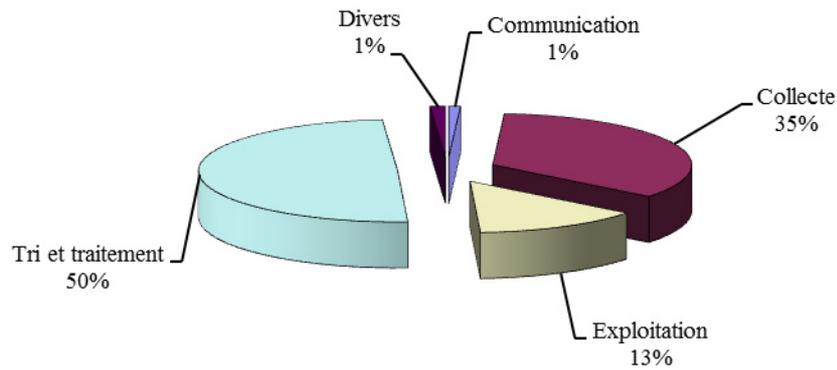
### 5.2 – ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les principales lignes du budget de fonctionnement sont les suivantes :

#### 5.21 – LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Collecte</b>	
▸ Ordures ménagères et collecte sélective	2 428 738,95 € TTC
▸ Colonnes d'apport volontaires	186 836,62 € TTC
▸ Cartons en centre-ville de QUIMPER	56 916,81 € TTC
▸ Encombrants	4 157,91 € TTC
▸ Lavage des conteneurs	168 710,88 € TTC
▸ Fourniture de sacs de collecte sélective	70 687,42 € TTC
▸ Fourniture de composteurs	30 529,25 € TTC
<b>Exploitation des décharges et déchèteries</b>	
▸ Exploitation CET de classe III	114 577,43 € TTC
▸ Exploitation des déchèteries	1 030 418,17 € TTC
<b>Tri et traitement</b>	
▸ Broyage des déchets végétaux	290 559,49 € TTC
▸ Recyclage des papiers cartons archives	22 019,44 € TTC
▸ Produits issus de la collecte sélective	488 738,00 € TTC
▸ Plâtres et amiantes issus des déchèteries	24 482,60 € TTC
▸ Valorisation du bois issu des déchèteries	120 637,77 € TTC
▸ Enfouissement en centre de classe II	304 879,10 € TTC
▸ Enlèvement et traitement des DMS	117 276,42 € TTC
▸ Traitement des OM à l'UIOM de Briec	2 838 475,25 € TTC
<b>Communication</b>	80 103,12 € TTC
<b>Divers</b>	
▸ Locations, broyage déchets verts particuliers et autres frais	104 451,46 € TTC
<b>TOTAL</b>	<b>8 483 196,09 € TTC</b>

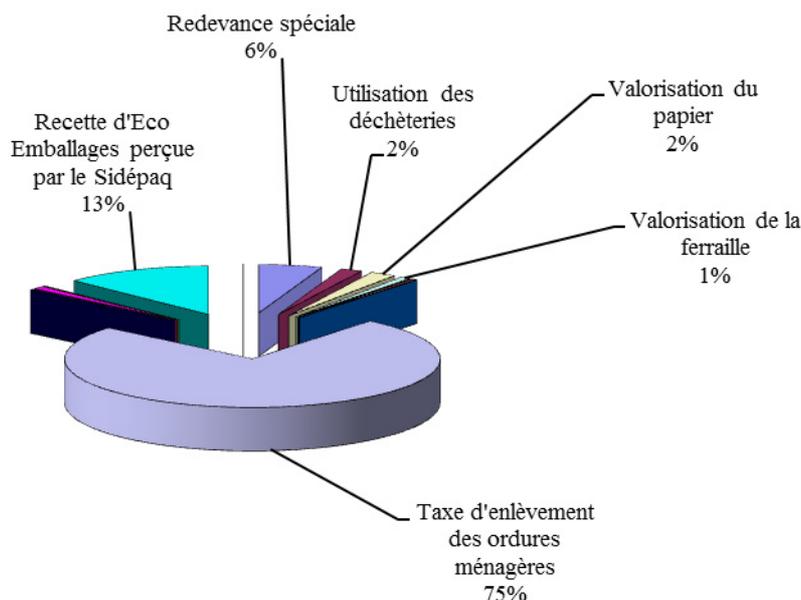
## Dépenses de fonctionnement



### 5.22 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	
‣ Redevance spéciale	578 366,55 € TTC
‣ Utilisation des déchèteries de QUIMPER COMMUNAUTÉ	194 919,85 € TTC
‣ Valorisation du papier	235 460,19 € TTC
‣ Valorisation de la ferraille	91 512,00 € TTC
‣ Récupération des batteries au plomb	2 928,19 € TTC
‣ Redevance des déchets d'équipements électriques et électroniques (D 3 E)	30 881,31 € TTC
‣ Revente d'électricité à EDF panneaux photovoltaïques	6 668,96 € TTC
‣ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	7 980 408,00 € TTC
‣ Subvention du Département pour la communication et semaine de réduction des déchets	23 824,00 € TTC
‣ Subvention du Département pour le plan local de prévention	100 431,00 € TTC
‣ Participation pour l'acquisition de composteurs, broyage de déchets verts chez les particuliers, gobelets réutilisables	6 524,01 € TTC
‣ Recette d'ECO-EMBALLAGES perçue par le SIDÉPAQ	1 343 423,40 € TTC
‣ Divers	2 481,19 € TTC
<b>TOTAL</b>	<b>10 597 828,65 € TTC</b>

## Recettes de fonctionnement



### 5.23 – LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	
▶ Études géotechniques et levés topographiques	6 303,88 € TTC
▶ Matériel et mobilier de bureau	49,99 € TTC
▶ Achats de conteneurs et colonnes	45 355,69 € TTC
▶ Travaux déchèteries : GUENGAT et PLUGUFFAN	9 960,00 € TTC
▶ Travaux déchèterie : ERGUÉ-GABÉRIC	4 577,60 € TTC
▶ Travaux déchèterie : QUIMPER NORD	15 076,80 € TTC
▶ Travaux de conteneurs enterrés	57 082,60 € TTC
▶ Création et maîtrise d'œuvre de locaux techniques	780 667,98 € TTC
▶ Mise en place de plateforme	6 367,66 € TTC
<b>TOTAL</b>	<b>925 442,20 € TTC</b>

## VI - PRODUCTION ET VALORISATION

### GESTION DES DECHETS – ANNEE 2014

PRODUCTION	
➤ ORDURES MÉNAGÈRES	21 210,54
➤ VERRE	2 592,11
➤ PAPIERS ET CARTONS	3 095,86
➤ PLASTIQUE	265,51
➤ MÉTAUX	73,09
➤ ENCOMBRANTS	98,73
➤ DÉCHÈTERIE DE QUIMPER EST	6 222,40
➤ DÉCHÈTERIE DE QUIMPER NORD	5 526,60
➤ DÉCHÈTERIE DE GUENGAT	1 816,93
➤ DÉCHÈTERIE DE PLUGUFFAN	5 323,95
➤ DÉCHÈTERIE D'ERGUÉ GABÉRIC	3 214,58
➤ DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX	193,10
➤ D 3 E	621,62
➤ TEXTILES	221,50
<b>TOTAL .....</b>	<b>50 476,52</b>

**VALORISATION : 20 394,26 TONNES – SOIT 40,4 %**

	COLLECTES SÉLECTIVES	DÉCHÈTERIE ERGUÉ GABÉRIC	DÉCHÈTERIE QUIMPER EST	DÉCHÈTERIE QUIMPER NORD	DÉCHÈTERIE GUENGAT	DÉCHÈTERIE PLUGUFFAN
➤ VERRE	2 592,113		199,440			
➤ PAPIERS	3 095,858	62,500	257,98	144,72	31,60	141,44
➤ CARTONS						
➤ PLASTIQUE	265,512					
➤ MÉTAUX COLLECTE SÉLECTIVE	73,089					
➤ BOIS		297,300	925,06	671,18	0,000	638,86
➤ DÉCHETS VERTS		1 613,020	1 733,750	2 207,330	769,850	2 298,900
➤ ACIER INCINÉRE	581,180					
➤ ALUMINIUM INCINÉRE	36,420					
➤ FERRAILLES		106,120	285,78	227,740	62,00	232,40
➤ APPAREILS MÉNAGERS						
➤ D 3 E	621,618					
➤ TEXTILES	221,50					
<b>TOTAL</b>	<b>7 487,290</b>	<b>2 078,940</b>	<b>3 402,010</b>	<b>3 250,970</b>	<b>863,450</b>	<b>3 311,600</b>